

A vous de juger : stop ou encore ?



Le 13 décembre 2006 à 20h21, des Belges dans l'attente de « Questions à la Une » traitant deux questions communautaires brûlantes (« Va-t-on supprimer les indemnités de chômage en Wallonie ? », « Les Flamands sont-ils plus corrompus que les Wallons ? ») ont été perturbés par une édition spéciale interrompant la programmation de la RTBF. François de Brigode y annonça

la déclaration unilatérale d'indépendance de la Flandre...

Bye Bye Belgium avait réussi un coup médiatique !

Bye Bye Belgium, une « docufiction » ? Un faux documentaire ? Un canular ? Le fruit d'une enquête réalisée auprès de la population, menée pendant deux ans par un journaliste, pour susciter une réflexion sur l'avenir du pays...

*Le présent thème de réflexion ne relève nullement de la fiction, s'avère par contre **un cri déchirant, une mise en garde sérieuse.***

Dans de nombreux secteurs sociétaux, le culte de la rapidité est prôné. L'information n'échappe nullement à ce constat : la course aux scoops, à l'inédit, à l'insolite est une réalité de tout instant. De quels scoops en l'occurrence ? Ceux relatant une information réelle, exacte, précise ou... parfois une intox ? La question est posée.

C'est une évidence, Internet, au nom des valeurs que sont la démocratie, le souci d'apprendre a permis, en réduisant singulièrement les distances, à l'information de circuler partout en un temps record, parfois sans prendre garde à la gérer, à la vérifier auprès de diverses sources, à l'argumenter. Très

souvent, le dernier maillon, en réalité monsieur et madame tout le monde, «avale » le message délivré sans discernement car, au fil du temps, ils ont été en quelque sorte conditionnés pour agir de la sorte grâce à leur comportement docile et soumis.



Faire preuve d'esprit critique face à une information relève par contre d'un autre acabit. Tout esprit critique est en effet caractérisé par l'analyse, le doute, l'appréciation, le discernement, l'évaluation, le jugement et la réflexion qui

visent à réduire les erreurs de jugement chez toute personne, qualifiée de lucide face à la nouvelle.

**INFO
OU
INTOX ?!**

Le milieu ailé est loin d'être épargné par la frénésie des interprétations diverses – correctes ou

? INFO ou INTOX ?

fallacieuses - de l'information. « Coulé Futé », soucieux du devenir de l'amateur, enregistre maints propos perçus au hasard de rencontres fortuites (le local colombophile les favorise évidemment), les analyse au sein de sa rédaction, décide parfois, après mûre réflexion, d'en développer en cas de nécessité. C'est présentement le cas avec le récent changement de lâcher octroyé à Dottignies-Néchin.

Une première illustration concrète

Sans pour autant renoncer à son devoir de neutralité, la rédaction se montre perplexe au terme de ses propres réflexions sur ce sujet car elle entrevoit des hypothèses invraisemblables voire impensables, nuisibles à l'esprit colombophile. Comme ce sujet est particulièrement sensible, un énième rappel s'impose de nouveau avant de mettre en pratique la notion d'esprit critique développée auparavant : cette rubrique n'est pas un plaidoyer pour ou contre une tierce personne que le visiteur pourrait, au terme de sa propre réflexion, penser identifier. Qu'on le sache une fois pour toutes !

« Coulon Futé » met en réalité en garde contre toute dérive, toute « guerre » larvée, sournoise, insidieuse qui, par excellence, est le garant incontestable et le terreau fertile du déclin ailé.

1. **Des propos répétés.** Avant la publication sur le site des témoignages recueillis relatifs au lâcher accordé à partir de ce 14 juin à Dottignies-Néchin (voir le douzième potin de la rubrique les traitant), une même version relative à ce sujet a été émise à diverses reprises. Elle faisait notamment allusion à des contacts noués avec des mandataires de l'EPR qui ont déclaré ne pas être au courant de la situation...



2. **Des interprétations plausibles ?** A la connaissance du déroulement de la réunion de l'EPR (comité complet, décisions prises à l'unanimité) arrêtant l'octroi du lâcher, nul ne peut nier les légitimes questions qui viennent derechef à l'esprit suite aux contradictions émanant de la confrontation des deux sources différentes d'information.

Les amateurs ont-ils fidèlement repris les propos des mandataires contactés ? Dans le cas contraire, quel serait leur intérêt de rapporter une information non correcte ? Les mandataires contactés ont-ils correctement perçu la demande formulée ? Les amateurs ont-ils retiré leur réponse du contexte général ? Si les mandataires ont affirmé ne pas être au courant alors que leur présence à la réunion a été actée, quel crédit accorder à leurs propos ? ... ? La liste des questions est loin d'être close...

Dans semblable contexte contradictoire, l'esprit critique est un atout providentiel face à des interrogations dont certaines réponses peuvent décontenancer.

Une seconde illustration concrète

Le récent Châteauroux national est aussi l'objet de rumeurs. En effet, en divers endroits, des informations (rapportées à « Coulon Futé ») concernant le convoi circulent : un camion ne serait pas arrivé à l'endroit de lâcher prévu, aurait... Arrêtons ces propos non fondés car le président du Comité Sportif National, en l'occurrence Dirk Schreel, possède la liste des heures d'arrivée de tous les véhicules. Ce document a été rédigé par le contrôleur belge, mandaté par la fédération, présent à Châteauroux. Précisons encore qu'au terme du ramassage des paniers, tous les véhicules ont gagné le parking sécurisé de l'agence de convoyage pour y passer le reste de la nuit, permettre divers contrôles sur le territoire belge avant le départ en convoi pour l'Indre.



D'autres exemples pourraient être évoqués, faut-il les citer ? « Coulon Futé » se montre réservé car il ne souhaite pas donner le moindre crédit à des personnes qui sont loin de servir la cause ailée.

Des certitudes pour « Coulon Futé ».

Le colombophile n'est pas un jouet que quiconque peut manipuler à sa convenance.

Le colombophile a intérêt à se montrer attentif et prudent face aux révélations livrées, à les filtrer, à prendre un recul indispensable et à s'octroyer le temps nécessaire pour se comporter en acteur lucide et éviter de la sorte de véhiculer de fausses informations souvent non respectueuses.



Le colombophile a aussi intérêt à se tenir réceptif, critique et respectueux face aux directives de responsables. Son devoir consiste à les analyser, les commenter pour pouvoir, au terme d'une discussion constructive,

les entériner après d'éventuels amendements forgés et *in fine* les appliquer en connaissance de cause.

Tout dirigeant, de par son engagement, mérite le respect.

Tout dirigeant ne dispose pas d'un pouvoir exclusif de décision.

Dirigeant et colombophile disposent tous deux de droits et devoirs communs repris dans les divers règlements conformes aux statuts : aucun n'a le pouvoir de se considérer au-dessus des lois...

